

## Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 21 décembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 3 p. (311r, 312r, 313v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 21 décembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50048>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 décembre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination 5, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

## Description

Résumé Fabre a écrit à Pascaly qu'il avait toujours l'espoir de venir prendre une part active dans l'association du Familistère. Godin demande à Fabre de lui dire ce qui l'empêche de le faire et s'il s'agit d'une question d'argent. Il l'informe qu'il achève les statuts de l'association du Familistère : « Sera-ce à Guise ou à Nîmes que vous les lirez pour la première fois ? Je pense que cette œuvre restera dans l'histoire du mouvement social. » Il lui signale que Pascaly met au net le manuscrit des statuts : « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. » Godin espère que Fabre sera le second. Godin indique à Fabre que Pascaly lui a remis à son arrivée les bouteilles de vin que les membres de la chambre [La Solidarité] lui ont offertes. Il lui demande de leur présenter ses remerciements et ses vœux de succès. Il lui transmet le souvenir de Marie Moret.

Support Plusieurs passages du texte de la lettre sont repérés par un trait manuscrit au crayon rouge dans la marge de la copie.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Coopération](#), [Fourierisme](#)

Personnes citées

- [La Solidarité](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Janv. 11 1789

311

Cher Monsieur Thibaut

La dernière lettre que vous avez écrite à Pascaly montre que vous maintenez toujours l'intention de venir prendre une part active à l'association du Comité, mais que nos engagements antérieurs vous retiennent dans une que vous puissiez y trouver la fin satisfaisante que nous attendez.

Malgré le peu de renchârt que je vous connais maintenant pour l'art épis-  
tolaire, je vous demande si malgré  
cela vous ne voudriez pas consentir à  
me mettre dans la confidence des embarras  
qui vous retiennent. Vous ne m'offrez  
pas en toute ma disposition, ces confidences  
n'ont donc d'autre inconveniencie pour  
vous que de vous faire prendre la  
plume quelques instants, je vous serai  
oblige de ce sacrifice à mon intention.  
Ce n'est pas que je veuille

vous engager à brusques les choses, mais l'état d'attente dans lequel nos intentions m'ont placé me fait désirer d'être un peu plus fixé sur les éventualités de votre venue ici. Vous continuerez à nous la faire entendre encore comme prochaines, faites-moi donc l'amitié de m'expliquer sur quoi votre espoir de fonds, puisque nous n'étions pas maître de la situation.

Si je ne me trompe, cette décision à une question d'argent, la somme est-elle importante?

Je mets la dernière main aux statuts de l'association, sera-t-il à Guise ou à Nîmes que nous les lirons pour la première fois ? Je pense que cette œuvre restera et conservera sa place dans l'histoire du mouvement social.

Votre ami Paschal y va faire avec goût à la mise au net du manuscrit. C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit

encore moins. C'est donc un motif très-  
pécissant pour me faire désirer que vous  
soyez bientôt le second, surtout en présence  
de l'estime et de l'affection qui l'y propose  
pour votre personne et pour votre carac-  
tère.

Pascal, je vous permets à tout moment  
de les faire prendre des bouteilles de vin de  
choix dont les membres de la Chambre  
l'auront chargé pour moi.

Si je ne leur ai pas fait la politesse  
de les en remettre jusqu'ici, dites-leur que  
je n'en ai pas moins conservé religieusement  
leur offrande pour communiquer par la pensée  
avec eux dans les occasions amicales, et que  
le vin de Noël Pascal, Mad' Marie et moi  
nous en conservons le premier comme à  
vous porter une santé et un toast au  
succès de la coopérarité et de l'esprit d'associa-  
tion parmi nous.

N'oubliez pas de me répondre la plus  
vite possible.

Et croyez moi votre dévoué

Godin

Mad' Marie nous présente son  
et leur bonne volonté.